

# La conférence lamentable de Mgr Fellay à Kansas City (USA) en Octobre 2010

Dans sa dernière conférence aux séminaristes d'Écône, quelques semaines avant sa mort (11 février 1991), Monseigneur Lefebvre conclut : *la situation dans l'Église est plus grave que s'il s'agissait de la perte de la foi. **C'EST LA MISE EN PLACE D'UNE AUTRE RELIGION, AVEC D'AUTRES PRINCIPES QUI NE SONT PAS CATHOLIQUES*** (Mgr Tissier, *Marcel Lefebvre, une vie*, page 639).

Cette phrase est absolument remarquable ! En tout, toujours, il n'y a qu'une seule vérité. Elle est parfois difficile à découvrir. Dans cette crise unique, aux conséquences dramatiques pour les âmes, mais aussi pour les sociétés, pour les nations, pour l'Église, **cette phrase explique tout, résume tout, résout tout**. Prononcée à Écône, devant les séminaristes, quelques semaines avant sa mort, elle est **l'ultime enseignement de Mgr Lefebvre**. Gardons-la bien gravée et méditons-la pour en tirer tout le profit : c'est la mise au pilon de l'hérésie de Vatican II.

Malheureusement, ses fils l'ont bien oubliée ! D'où ces errements et mensonges !

Pour le 40<sup>e</sup> anniversaire de la FSSPX, Mgr Fellay donna une conférence à Kansas City aux États-Unis lors de "l'Angelus Press Conference" qui se déroula du 15 au 17 octobre 2010. L'Angelus Press est l'organe de diffusion de la FSSPX aux USA, publiant un mensuel "The Angelus". C'est le pendant américain des *Éditions Clovis* et de *Fideliter*.

La conférence de Mgr Fellay est disponible sur le site internet<sup>1</sup> de la FSSPX aux USA. Elle est découpée en 7 vidéos. Nous nous intéressons ici aux 12 premières minutes de la sixième vidéo.



Mgr Fellay – Kansas City – Octobre 2010

Auparavant, nous reviendrons brièvement sur la dernière minute de la cinquième vidéo, qui a elle-seule vaut son pesant d'or. Mgr Fellay nous révèle tout d'abord que le nonce apostolique en Autriche lui aurait dit qu'il faut "réhabiliter Mgr Lefebvre" mais "seulement pour la première partie de son œuvre" (lorsqu'il était alors archevêque de Dakar). Mgr Fellay peine à contrôler sa joie en affirmant cela... ce qui est pitoyable car premièrement Mgr Lefebvre était fier de son excommunication contrairement à ses successeurs dans l'épiscopat et deuxième-

<sup>1</sup> [http://www.sspix.org/bishop\\_fellay\\_2010\\_angelus\\_press\\_conference.htm](http://www.sspix.org/bishop_fellay_2010_angelus_press_conference.htm)

ment ce n'est pas la première partie de son œuvre qui pose problème mais bien la seconde (celle d'après le Concile Vatican II). Ensuite, Mgr Fellay nous fait des révélations sur des propos qu'aurait tenus Benoît XVI lors de la fameuse audience à Rome le 29 août 2005. Et là, les bras nous en tombent :

*Le second qui a exprimé sa pensée à propos de Mgr Lefebvre est... Benoît XVI. (large sourire de Mgr Fellay). Pendant l'audience, il parla deux fois à propos de... il mentionna notre cher fondateur. La première fois, il parla du "vénéré Monseigneur Lefebvre"... C'est déjà quelque chose... Vénéré !! La seconde fois, il dit : "Monseigneur Lefebvre, ce grand homme de l'Église universelle". Universelle veut dire catholique. Ce grand homme de l'Église catholique. Ok, imaginez ce que j'ai pensé à ce moment-là. Je n'ai pas besoin de faire un dessin... (Mgr Fellay est alors hilare). Ce grand homme de l'Église Catholique"<sup>1</sup>.*

Mgr Fellay semble comme complètement envouté par les propos du très rusé Benoît XVI. Récemment, dans une interview donnée au site *ripublik.com*, Pierre Hillard révélait que Mgr Lefebvre surnommait Ratzinger « le serpent ».

*« Monseigneur Lefebvre a été la vigie au service de l'Église catholique. Après sa mort, au début des années 90, il n'y a pas eu un remplaçant ayant les mêmes valeurs que cet homme-là. Et malheureusement au sein des catholiques traditionnalistes, il y a des infiltrés, des personnes qui ne sont pas nettes. Vous savez, c'est révélateur : Mgr Lefebvre avait une expression pour parler du cardinal Ratzinger puisqu'il a dialogué avec lui, il a discuté avec lui. Jean-Paul II envoyait son cardinal, le cardinal Ratzinger. Et le surnom que donnait Mgr Lefebvre au Cardinal Ratzinger, futur Benoît XVI, c'était le serpent. Ça, je le sais de source sûre. »<sup>2</sup>*



29 août 2005 : Mgr Fellay en extase devant le "serpent".

Rappelons seulement trois faits de ce début de l'année 2011 :

**- A) Annnonce d'un Assise 2011 par Benoît XVI :**

« Dans l'après-midi, tous ceux qui seront présents à Assise participeront à un chemin qui serpentera vers la Basilique de saint François. Ce sera un pèlerinage auquel prendront part pour la dernière étape également les membres des délégations ; ainsi, on entend symboliser le chemin de chaque être humain dans la recherche assidue de la vérité et dans la cons-

<sup>1</sup> Voir l'original en anglais dans l'annexe A.

<sup>2</sup> Entretien de Pierre Hillard avec le site *ripublik.com* : <http://ripublik.com/2011/03/rencontre-avec-pierre-hillard-dans-un-cafe-parisien/> Voir la deuxième vidéo à partir de la deuxième minute.

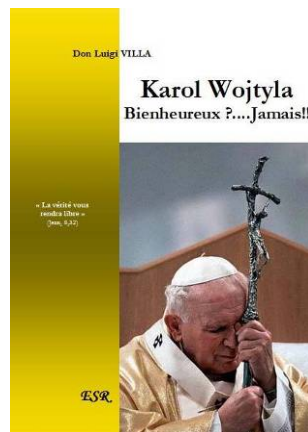
truction active de la justice et de la paix. Il se déroulera en silence, laissant la place à la prière et à la méditation personnelle. À l'ombre de la *Basilique Saint-François*, là où se sont conclues les précédentes rencontres, se tiendra le moment final de la journée avec le renouvellement solennel de l'engagement commun pour la paix. »<sup>1</sup>

À mettre en parallèle avec ce que Mgr Lefebvre et Mgr Castro de Mayer déclaraient à propos d'Assise I en 1986 :

« Le comble de cette rupture avec le magistère antérieur de l'Église s'est accompli à Assise, après la visite à la Synagogue. Le péché public contre l'unicité de Dieu, contre le Verbe Incarné et Son Église fait frémir d'horreur : Jean-Paul II encourageant les fausses religions à prier leurs faux dieux : scandale sans mesure et sans précédent. »<sup>2</sup>

- **B) La béatification de Jean-Paul II** par Benoît XVI ce 1<sup>er</sup> mai 2011. Voir pour cela le livre de Dom Villa :

« **KAROL WOJTYLA BIENHEUREUX ? ... JAMAIS !!** »<sup>3</sup>



- **C) La célébration du 500<sup>e</sup> anniversaire de la révolte de Luther** par Benoît XVI :

« Aujourd'hui le dialogue œcuménique ne peut plus être séparé de la réalité et de la vie dans la foi dans nos Églises sans leur causer de dommages. Nous tournons donc ensemble notre regard vers l'année 2017, qui nous rappelle l'année où fut affichée la thèse de Martin Luther sur les indulgences il y a cinq cents ans. En cette occasion, luthériens et catholiques auront l'opportunité de célébrer dans le monde entier une commémoration œcuménique commune, de lutter au niveau mondial pour les questions fondamentales, non pas — comme vous venez de le dire — sous forme d'une célébration triomphaliste, mais comme une profession commune de notre foi dans le Dieu Un et Trine, dans l'obéissance commune à notre Seigneur et à sa parole. Nous devons attribuer une place importante à la prière commune et à la prière intérieure adressées à notre Seigneur Jésus-Christ pour le pardon des torts réciproques et pour la faute relative aux divisions. L'échange réciproque sur l'évaluation des 1500 ans qui ont précédé la Réforme et qui nous sont donc communs, fait partie de cette purification de la conscience. »<sup>4</sup>

<sup>1</sup> Journée de réflexion, de dialogue et de prière pour la paix et la justice. 27 octobre 2011 à Assise : « Pèlerins de la vérité, pèlerins de la paix » <http://www.zenit.org/article-27506?l=french>

<sup>2</sup> <http://www.dici.org/documents/assise-i-27-octobre-1986-declaration-de-mgr-lefebvre-et-de-mgr-de-castro-mayer-2-decembre-1986/>

<sup>3</sup> Disponible aux Editions Saint Rémi : <http://www.saint-remi.fr>

<sup>4</sup> Discours de Benoît XVI à la délégation de l'Église Unie Évangélique Luthérienne Allemande. Lundi 24 janvier 2011 [http://www.vatican.va/holy\\_father/benedict\\_xvi/speeches/2011/january/documents/hf\\_ben-xvi\\_spe\\_20110124\\_chiesa-evang-luter\\_fr.html](http://www.vatican.va/holy_father/benedict_xvi/speeches/2011/january/documents/hf_ben-xvi_spe_20110124_chiesa-evang-luter_fr.html)

Ces trois faits (nous pourrions en ajouter bien d'autres) nous montrent que Benoît est resté le « serpent ». Voir Mgr Fellay émerveillé, tel un enfant ouvrant son cadeau d'anniversaire, en déclarant que Benoît XVI appelle Mgr Lefebvre « un grand homme de l'Église catholique » est proprement navrant. Quelques belles paroles suffisent à impressionner Mgr Fellay alors que les actes répétés de Benoît XVI démontrent que ce dernier agit à l'opposé de Mgr Lefebvre, imposant sans relâche, le faux œcuménisme, la fausse liberté religieuse...



Adam et Ève, et le serpent au paradis terrestre, façade de la cathédrale d'Orvieto, Italie, vers 1320-1330.

Passons maintenant au sujet initial de notre article, c'est-à-dire aux douze premières minutes de la sixième vidéo de la conférence de Mgr Fellay à Kansas City. Mgr Fellay va essayer de défendre la position de la FSSPX face aux modernistes et aux sédévacantistes, en particulier sur la question de l'infaillibilité du Souverain Pontife. Voici donc traduite, la partie de la conférence de Mgr Fellay qui nous intéresse :

*Nous allons maintenant passer à un autre aspect de cette conférence. Êtes-vous toujours là ? (rires)*

*Comment est-il possible, comment se peut-il qu'un tel travail, accompli par un tel fondateur, se transforme en la chose la plus controversée de l'histoire contemporaine de l'Église ? Comment est-ce possible ? N'est-ce pas sidérant ?*

*C'est un point intéressant, très intéressant. Nous sommes au milieu, je ne dis pas d'une contradiction, mais nous sommes attaqués par deux forces. Et ces deux forces nous attaquent en prétendant que ce que nous faisons est mauvais. D'un côté, il y a l'église moderniste, jusqu'aux Ecclesia Dei dans leur grande majorité – et je ne dis pas tous, mais un certain nombre d'entre eux. De l'autre côté, il y a ceux que nous appelons les sédévacantistes. Donc, ces deux forces nous attaquent comme étant les méchants... et nous sommes juste ici au milieu...*

*Ce qui est intéressant, c'est que ce qui les fait agir, et ce pourquoi ils sont si en colère contre nous, part du même principe. Vous savez, quand on essaye de comprendre quelque chose, on fait un raisonnement, et on le fait en formulant une première phrase, puis une seconde, avant de combiner l'une et l'autre pour parvenir à la conclusion. En logique, la première phrase est appelée majeure et la seconde mineure ; puis vient la conclusion. Maintenant, voici le principe : la première phrase pour les sédévacantistes et les Ecclesia Dei, c'est "Tout ce que dit le Pape est vrai". Vous*

*pouvez dire pape ou Église, mais ici nous prenons le cas du pape. Tout ce que dit le pape est donc vrai. Si vous voulez, on peut dire “bon” au lieu de “vrai”.*

*Et tous deux sont d'accord sur ce principe. Mais alors, ils vont formuler aussi une deuxième phrase, la mineure, et ensuite ils regarderont la réalité, et tous les deux diront quelque chose de vrai à propos de cette réalité. Et ils arriveront de la sorte à des conclusions absolument opposées. Tout ce que dit le pape est vrai.*

*Maintenant, les sédévacantistes disent que tout ce que dit “ce” pape n'est pas vrai. Et ils ont raison. Quand on voit un pape embrasser le Coran, cela ne peut pas être vrai. Cela ne peut pas être bon. Et ils concluent : par conséquent, ce n'est pas le pape qui dit ça. Et si tout ce que dit un pape est vrai, et si ce que dit ce pape-là n'est pas vrai, alors cela ne peut pas être le pape qui le dit ; donc, ils concluent que ce n'est pas le pape. C'est pourquoi on les appelle sédévacantistes, ce qui signifie que le siège de Rome est vide.*

*Les modernistes, lorsqu'ils prononcent la deuxième phrase, regardent eux aussi la réalité et disent quelque chose de vrai, qui est : “Toutes ces choses de Vatican II sont dites par le Pape”. C'est le pape qui choisit cela ; donc c'est le pape qui a parlé, qui parle. Tout d'abord, rappelez-vous que tout ce que dit le pape est vrai. Mais ces choses de Vatican II, c'est le pape qui les dit. Conclusion : Vatican II est vrai. Donc, nous devons suivre, tout suivre !*

*N'est-ce pas ahurissant ? Le principe est le même. L'observation est vraie, l'observation est réelle... Or, les conclusions sont totalement, radicalement différentes ! D'un côté, il n'y a pas de pape. De l'autre côté, on doit le suivre.*

*Maintenant, si l'on examine de près leur propos quand ils disent que c'est leur façon de pensée, leur raisonnement, on constate l'existence d'un lien entre la première et la deuxième phrase. C'est un mot que l'on trouve dans les deux.*

*Ce que nous (les sédévacantistes et les Ecclesia Dei) disons est : “tout ce que le pape dit, est vrai”.*

*En ce qui concerne maintenant les sédévacantistes, ils regardent cette question de la vérité. Et quant à la seconde phrase, soutiennent-ils, ce que le pape a dit là n'est pas vrai. Donc le lien n'est autre que cette question de vérité. Et comme dans la deuxième phrase, on a une négation, on arrive à la conclusion que ce n'est pas le pape. Donc ils basent leur raisonnement sur la Foi, sur la vérité. Ils sont objectifs. Ils arrivent à la conclusion qu'il ne peut pas être le pape.*

*Les autres regardent non pas la vérité, mais celui qui parle. Tout ce que dit le pape est vrai. C'est le pape qui parle, donc le lien, cette fois-ci, n'est pas la vérité, c'est le pape. Conclusion : ce qu'il dit est vrai. On est ici sur le sujet<sup>1</sup>. Si l'on ne regarde les choses que sous cet angle-là, il est clair que les plus proches de la réalité, seraient les sédévacantistes. Je dis “seraient”, car évidemment, si les deux – commençant par la même phrase, étant d'accord sur elle – arrivent à des positions aussi radicalement opposées, c'est qu'il y a quelque chose de faux quelque part, et cela ne peut se trouver que dans la première phrase. Comment résoudre cela ?*

*En réalité, beaucoup de ces erreurs proviennent d'un manque de discernement. Or, il faut faire preuve de discernement. La première phrase n'est pas toujours vraie. Tout*

---

<sup>1</sup> Mgr Fellay veut dire par-là du sujet de l'infailibilité. Voir les distinctions entre le sujet et l'objet de l'infailibilité dans le livre de l'abbé Marchiset : « 40 ans d'erreur sur l'infailibilité de l'Église ».

ce que le pape dit est vrai, oui, mais si ou quand toutes les conditions pour l'infailibilité sont réunies. Si elles ne le sont pas, alors le pape peut facilement n'être pas infailible. Et s'il peut ne pas être infailible, il peut dire des choses fausses. Donc il faut faire preuve de discernement avec cette première phrase, puis avec la conclusion. Et alors, le problème est résolu.

Mais si – comme trop de gens – on aborde cette phrase (“tout ce que dit le pape est vrai”) en faisant montre d'ignorance ou avec un esprit de facilité, on tombe dans l'erreur. C'est un des grands problèmes de l'heure. C'est extrêmement délicat, extrêmement délicat.

Donc beaucoup de gens pensent que quoi que dise le pape, c'est infailible, etc. Or, ce n'est pas vrai, ce n'est pas l'enseignement de l'Église. Dans la définition même de l'infailibilité, si l'on regarde les textes du Concile Vatican I, il y en a un qui parle de cette infailibilité du pape. Quelques lignes avant, il y a une autre ligne qui est très importante et qui dit : Le Saint-Esprit n'a pas été promis au successeur de saint Pierre et à ses successeurs pour que par une nouvelle illumination, ils puissent enseigner quelque chose de nouveau. Le Saint-Esprit n'a pas été promis inconditionnellement. Il n'y a pas d'infailibilité, pour ce cas-là, pour quelque chose de nouveau. Mais le Saint-Esprit a été promis à saint Pierre et ses successeurs pour que, avec Son aide, le pape puisse conserver sûrement et transmettre le dépôt de la Foi. Pour faire quelque chose de nouveau, non, point de promesse d'infailibilité. Si le pape veut dire quelque chose de nouveau, fort bien : il peut le faire. Il peut même dire que la lune est bleue s'il veut, mais on n'est pas obligé de le croire. Car c'est à cette condition unique et impérative que Dieu a promis Son aide au pape : pour que ce trésor que Dieu a confié à l'Église soit transmis à la prochaine génération de croyants, et rien d'autre. Si quelqu'un dans l'Église veut inventer quelque chose de nouveau ? Fort bien, mais cela ne nous concerne pas. Il peut bien tenter, par exemple, de voyager sous les mers en fusée : cela ne correspondra en aucun cas à ce qui a été fait avant.<sup>1</sup>

Une fois encore, nous sommes obligés de constater – avec consternation – que les propos tenus par Mgr Fellay sont indignes d'un évêque catholique. Propos indignes mais aussi malhonnêtes. Expliquons-nous !

Voici résumés dans un tableau les syllogismes que Mgr Fellay attribue aux *sédévacantistes* et aux *Ecclesia Dei*.

<b><u>Position des sédévacantistes</u></b>	<b><u>Position des Ecclesia Dei</u></b>
<b><u>Majeur</u></b> : « Tout ce que dit le Pape est vrai ».	
<b><u>Mineur</u></b> : « Tout ce que dit ce Pape n'est pas vrai ».	<b><u>Mineur</u></b> : « Vatican II est proclamé par un Pape ».
<b><u>Conclusion</u></b> : « Ce n'est pas un vrai Pape ».	<b><u>Conclusion</u></b> : « Vatican II est vrai. Obéissons ».

<sup>1</sup> Voir l'original en anglais dans l'annexe B.



Premièrement, ni les *sédévacantistes* ni les *Ecclèsia Dei* ne disent que « **tout** ce que dit le Pape est vrai ». La majeure de Mgr Fellay est erronée et il est particulièrement inique qu'il fasse croire à son audience que telle est la position sédévacantiste.

Pour illustrer sa majeure, Mgr Fellay cite deux exemples :

1. « [Le Pape] peut même dire que la lune est bleue s'il veut, mais on n'est pas obligé de le croire. »
2. « [Le Pape] peut bien tenter, par exemple, de voyager sous les mers en fusée : cela ne correspondra en aucun cas à ce qui a été fait avant. »

Le deuxième exemple de Mgr Fellay est complètement loufoque et est en dehors du sujet. Il ne correspond ni à sa majeure (« tout ce que **dit**... ») ni à l'infaillibilité pontificale.

Quant au premier exemple, il est généralement cité par deux catégories de personnes :

1. ceux qui nient ou veulent ridiculiser l'infaillibilité du pape
2. ceux qui veulent réfuter la position sédévacantiste devant un auditoire soit ignorant soit sectaire (« tout ce que dit Mgr est vrai ». L'infaillibilité s'étant alors déplacée du pape à Mgr.)

Voici ce que disait Mgr De Ségur dans son ouvrage « *Le Pape est infaillible*<sup>1</sup> ». Nous citons ici le chapitre IV intégralement. Les passages soulignés sont de nous.

Des idées **ridicules**<sup>2</sup> que l'on se fait parfois de l'infaillibilité du Pape.

*Il y a des gens qui croient bonnement que parce que le Pape est infaillible, il ne peut pas dire une parole qui ne soit un oracle.*

*Ainsi, un beau jour, le Pape dira en s'éveillant, qu'il a mal dormi, que le temps doit être à l'orage : parole infaillible, dogme de foi !*

*Il dira : « Apportez-moi ma tabatière, elle est sur mon bureau ; » – dogme de foi, qu'il faudra croire pour être sauvé.*

*Il demandera à son valet de chambre une soutane plus large ; celle qu'on lui présente est, dit-il, trop étroite : oracle inspiré, parole infaillible !*

*Un fourbe se présente à son audience ; le bon Pape croit aux protestations de dévouement qui lui sont faites ; il dit de cet hypocrite : « C'est un homme de bien ; » – il le faudra croire, car le Pape est infaillible.*

*Eh non, mille fois non ! **C'est avec ces niaiseries-là<sup>3</sup> qu'on ridiculise la foi**, et qu'on éloigne une quantité d'esprits honnêtes.*

*Il faut distinguer ici : dans le Chef de l'Église, il y a le Pape et l'homme. L'homme est faillible, comme tous les autres hommes. Lorsque le Pape parle comme homme, comme personne privée, il peut parfaitement se tromper, même quand il parle des choses saintes. Comme homme, le Pape n'est pas plus infaillible que vous et moi.*

*Mais quand il parle comme Pape, comme Chef de l'Église et comme Vicaire de Jésus-Christ, c'est une autre affaire. Alors il est infaillible : ce n'est plus l'homme qui*

<sup>1</sup> Disponible aux Éditions Saint Rémi. Vous ne trouverez pas ce livre aux Éditions Clovis, cet ouvrage remettant par trop en cause la praxis de la FSSPX. On peut y lire « *Ce petit travail a été composé et publié immédiatement après la définition du 18 juillet 1870. On sait quels **préjugés anticatholiques avaient ébranlé la foi des multitudes**, et quels ravages avaient fait, jusque parmi les ouvriers et les paysans, des brochures trop fameuses, dues pour la plupart, hélas ! à **des plumes ecclésiastiques**. **Il fallait répondre ; il fallait présenter immédiatement l'antidote à ces pauvres intelligences empoisonnées.** »*

<sup>2</sup> ...comme celles de Mgr Fellay.

<sup>3</sup> ...comme celles de Mgr Fellay.

*parle, c'est Jésus-Christ qui parle, qui enseigne, qui juge par la bouche de son Vicaire.*

*Or, comme Chef de l'Église et Vicaire de Jésus-Christ, le Pape a pour mission de garder pur et intact le dépôt de la foi, de maintenir partout la pureté de la doctrine chrétienne et de la pratique de la religion, de faire régner Jésus-Christ sur le monde, de sauver et de sanctifier les hommes, de proclamer en toutes choses la vérité et la justice, de condamner l'erreur, l'injustice et le péché. Voilà sa mission sa mission sacrée ; il n'en a pas d'autre. C'est la mission même de l'Église, la mission de Jésus-Christ, Chef céleste de l'Église.*

*Le Pape est infaillible en tout cela ; mais en dehors de cela, il n'est nullement infaillible. En d'autres termes, il est infaillible quand il parle comme Pape, mais non quand il parle comme homme. **Et il parle comme Pape, lorsqu'il enseigne publiquement et officiellement des vérités qui intéressent toute l'Église, au moyen de ce qu'on appelle une Bulle, ou une Encyclique, ou quelque autre acte de ce genre.***

*En pratique, les simples fidèles savent que le Pape a parlé comme Pape, lorsqu'ils apprennent de leur Évêque et de leur curé, à la condition toutefois (et ce n'est pas difficile à savoir) que l'Évêque ou le curé ne soit pas hérétique ou schismatique, c'est-à-dire en opposition évidente<sup>1</sup> avec les enseignements du Chef de l'Église.*



**Tombes de Mgr de Ségur et de sa mère, la Comtesse de Ségur, au cimetière de Pluneret (56).  
Dans ce cimetière repose également l'abbé Vérité.**

La position catholique, que tiennent les catholiques sédévacantistes, est, reprenant les mots-mêmes de Mgr de Ségur, la suivante :

Le Pape est infaillible quand il parle comme Pape, mais non quand il parle comme homme. Et il parle comme Pape, lorsqu'il enseigne publiquement et officiellement des vérités qui intéressent toute l'Église, au moyen de ce qu'on appelle une Bulle, ou une Encyclique, ou quelque autre acte de ce genre.

<sup>1</sup> Mgr Fellay et la FSSPX ne sont-ils pas en "opposition évidente" avec celui qu'ils considèrent comme Pape ?



Approfondissons donc cette question de l'infailibilité pontificale en nous servant du livre intitulé « *De l'infailibilité pontificale*<sup>1</sup> » publié en 1875 (soit après le Concile Vatican I). Pour la petite histoire, ce livre fut découvert grâce à Mgr Gaume qui le mentionne dans son « *Petit Catéchisme sur le Syllabus*<sup>2</sup> ». Voici ce que Mgr Gaume écrivait dans l'avant-propos de son catéchisme :

*Le 20 avril 1875, le Souverain Pontife, répondant aux pèlerins de Montpellier, leur disait : « Ce n'est pas assez de professer le respect pour le Saint-Siège, il est nécessaire de pratiquer l'obéissance au Syllabus et à l'Infailibilité ». [...]*

*Déjà, pour se conformer à la volonté de l'immortel Pontife, un Catéchisme de l'infailibilité, approuvé par le Saint-Siège, a été publié à Paris : nous désirons faire la même chose sur le Syllabus. De cette manière, chaque enfant de l'Église, quelle que soit sa condition, aura un double flambeau pour diriger sa marche et distinguer sûrement le chemin de la vérité, parmi les sentiers de l'erreur si nombreux aujourd'hui.*

Ce livre est divisé en deux parties :

1. La première intitulée « *De l'infailibilité pontificale* » est composée de trois discours prononcés à Rome dans l'Église du GESU par le Révérend Père Alexandre Gallerani de la *Compagnie de Jésus*. Ces discours furent approuvés pour l'impression par le Très-Révérend Maître du *Sacré Palais Apostolique* et furent dédiés au Pape Pie IX.
2. La deuxième est « *Le petit catéchisme sur l'infailibilité du Souverain Pontife* » par le Révérend Père Cardella, lui aussi de la *Compagnie de Jésus*.

Voici la lettre que le Cardinal Régnier, archevêque de Cambrai, adressait au Comité de l'œuvre de l'infailibilité (dont le siège était à Paris), responsable de la traduction et de la diffusion de ce livre en France :

*ARCHEVÊCHÉ DE CAMBRAI*

*Cambrai, le 3 avril 1875.*

*À MM. les Membres du Comité de l'œuvre de l'Infailibilité résidant à Paris.*

*Messieurs,*

*J'ai reçu le Petit Catéchisme du R. P. CARDELLA sur l'Infailibilité du Souverain Pontife et les Discours du R. P. GALLERANI, sur le même sujet, que vous avez bien voulu m'envoyer et dont la traduction française ne laisse rien à désirer.*

*J'ai lu ces deux opuscules avec beaucoup d'intérêt, et je vous félicite de l'intention où vous êtes d'en faciliter la diffusion par une édition populaire. Vous ferez en cela, Messieurs, une Œuvre excellente et pleine d'opportunité.*

*Dans les deux petits écrits que vous réunissez, le dogme catholique touchant l'autorité enseignante du Souverain Pontife est exposé avec la simplicité qu'exigeait le but que se proposaient les auteurs, mais avec une lucidité et une solidité parfaites.*  
*— Les sophismes et les calomnies de ceux qui travestissent et combattent*

<sup>1</sup> Ce livre est disponible aux *Éditions Saint-Rémi*. Il est bien évidemment absent du catalogue des *Éditions Clovis*.

<sup>2</sup> [http://www.a-c-r-f.com/documents/Mgr\\_GAUME-Petit\\_Catechisme\\_Syllabus.pdf](http://www.a-c-r-f.com/documents/Mgr_GAUME-Petit_Catechisme_Syllabus.pdf)

***L'immortel Décret du Vatican y sont réfutés de manière à ne laisser aucun doute aux lecteurs dont le cœur sera droit et l'esprit sérieux.***

*Veillez, je vous prie, Messieurs, recevoir avec mes sincères félicitations, l'assurance de mes sentiments tout dévoués en Notre Seigneur.*

*R. F. Card. REGNIER, Archevêque de Cambrai.*

Nous présentons maintenant quelques extraits du deuxième discours du Père Gallerani dont le titre est « *Objet de l'infailibilité* » :

Page 55 :

*« Suivez-moi donc avec attention, vous mettant bien dans l'esprit, chose que peut-être il me sera utile de vous rappeler ensuite, qu'en vous parlant de l'Infaillibilité Pontificale, je ne parle pas d'une chose pénible, je parle d'un bienfait. »*

Pages 56-70 :

*III – Quelle est donc la sphère de l'Infaillibilité Pontificale dans son enseignement ?*

*D'après la définition du Concile du Vatican, le Pontife Romain est infaillible « lorsqu'il définit en vertu de sa suprême autorité apostolique, qu'une doctrine sur la foi ou les mœurs doit être tenue pour vraie par l'Église universelle » : Cum pro suprema sua apostolica auctoritate doctrinam de fide vel moribus ab universa Ecclesia tenendam definit.*

*Sentence courte, Messieurs, mais substantielle et renfermant en elle-même de nombreuses applications. Pour les bien comprendre, il faut présupposer deux principes fondamentaux et incontestables.*

***L'un, c'est que l'objet de l'Infaillibilité Pontificale est identique à celui de l'Infaillibilité de l'Église.***

*Car étant certain que l'Église, dans ses définitions, n'est infaillible qu'autant qu'elle est unie et subordonnée au Souverain Pontife qui est le chef de ce corps mystique, il s'ensuit que l'Église et le Souverain Pontife ne font pas deux Magisterium ou deux tribunaux, mais un seul tribunal, un Magisterium unique, qui a une double manière d'émettre ses jugements, savoir : par l'entremise du Chef seul, ou par l'organe des membres principaux joints à leur Chef.*

*Donc nous pourrons dorénavant nous servir indistinctement de ces deux phrases : Infaillibilité Pontificale et Infaillibilité de l'Église, parce que la première s'étend autant que la seconde.*

*Et cela a été également et expressément défini par le Concile : Definimus Romanum Pontificem... ea infallibilitate pollere, qua divinus Redemptor Ecclesiam suam... instructam esse voluit : – Nous définissons que le Pontife Romain jouit de l'Infaillibilité dont le divin Rédempteur a voulu que fût pourvue son Église.*

*IV – L'autre principe, c'est que, pour connaître jusqu'où s'étend cette Infaillibilité, il n'y a pas de meilleur moyen que de consulter le Pontife et l'Église elle-même.*

*En effet, une fois admis que le Pontife est le Vicaire du Christ, établi par lui comme Docteur Infaillible et juge sans appel, une fois reconnues ses lettres de créance, par lesquelles il se présente à nous comme ambassadeur de Dieu, la raison veut que nous croyions à sa parole lorsqu'il nous expose l'objet et le but de sa mission ; la raison*

veut que lorsqu'il déclare que telle ou telle matière est comprise dans les limites de son Magisterium, nous l'y tenions pour réellement comprise.

Et en effet, quel Docteur et quel juge serait-il, s'il ne savait pas même quelles sont les matières de sa compétence et quelles sont celles qui n'en sont pas ; ou si, le sachant, il s'arrogeait une autorité, que lui-même saurait ne pas lui appartenir !

Dans le premier cas, il serait **ignorant** ; dans le second, **il serait usurpateur** ; **dans l'un comme dans l'autre, son tribunal serait inutile, parce qu'on pourrait contester ses décisions, ou au moins les mettre en doute**<sup>1</sup>. Qui sait, dirait-on, s'il n'a pas dépassé les limites de ses attributions ?

Si l'on veut donc que son tribunal puisse servir à quelque chose, il est nécessaire de regarder pour certain que non-seulement il ne peut pas errer dans sa sphère ; mais de plus, que c'est à lui de connaître et de déterminer celle qui lui a été assignée par Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Autrement, qui devra la déterminer ?

Un autre tribunal ?

Mais alors le tribunal pontifical, devant subir une révision ou un contrôle, n'est plus suprême et sans appel.<sup>2</sup>

Par conséquent, le seul fait de voir que le Souverain Pontife prononce une sentence sur un objet donné, et qu'il la prononce ex cathedra, comme Vicaire de Jésus-Christ et Docteur suprême des fidèles, doit être pour nous un argument pour conclure que cet objet appartient réellement à sa juridiction ; et nous ne pouvons chercher une meilleure explication de son pouvoir, qu'en observant de quelle manière il l'exerce.

V – Ce point établi, examinons comment l'Église a compris et exercé ce divin Magisterium qui lui a été confié par le Rédempteur.

Il lui avait dit : "Toute puissance m'a été donnée dans le ciel et sur la terre : allez donc, et enseignez toutes les nations, leur apprenant à observer tout ce que je vous ai commandé" : Data est mihi omnis potestas a Deo in cælo et in terra : euntes ergo docete omnes gentes... docentes eos servare omnia quicumque mandavi vobis. (Matth. XXVIII.)

Et encore : "Le Paraclet, l'Esprit-Saint que Mon Père enverra en Mon Nom, vous enseignera toutes choses... Quand cet Esprit de vérité sera venu, Il vous enseignera toute vérité" : Paraclitus autem Spiritus Sanctus, quem mittet Pater in nomine meo, ille vos docebit omnia... Cum autem venerit ille Spiritus veritatis, docebit vos omnem veritatem. (Jo. XIV et XVI)

Par ces paroles, d'un caractère aussi universel, on voit clairement exprimée toute l'étendue du pouvoir de l'Église dans son enseignement.

En d'autres termes, on voit que toute l'économie du salut du genre humain, **tout ce que les hommes doivent croire et faire pour arriver à se sauver, relève entièrement de l'autorité de l'Église enseignante et tombe, par conséquent, sous l'objet de son infallibilité.**

Cette extension a été sagement renfermée par le Concile du Vatican dans ces paroles : Cum doctrinam de fide vel moribus ab universa Ecclesia tenendam definit.

Doctrinam de fide, voilà les choses qu'il faut croire ; doctrinam de moribus, voilà les choses qu'il faut faire afin d'obtenir la vie éternelle.

<sup>1</sup> N'est-ce pas l'attitude de la FSSPX qui remet constamment en doute les décisions d'un Pape qu'elle juge légitime ?

<sup>2</sup> C'est bien pourtant l'attitude de la FSSPX qui passe au tamis toutes les décisions des papes conciliaires qu'elle juge pourtant légitimes. Telle canonisation sera rejetée, tel *Motu Proprio* sera condamné, ... Cette attitude n'est pas catholique.

VI – **Que personne<sup>1</sup> cependant ne croie que ces paroles doivent se restreindre aux vérités explicitement révélées ou aux seuls dogmes** : quand au contraire il est certain que l'Infaillibilité Pontificale embrasse encore ces autres vérités de l'ordre spéculatif ou pratique qui se rattachent à celles qui ont été révélées, c'est-à-dire toutes les vérités qui ont une connexité nécessaire avec la foi et la morale, et par conséquent avec l'éternelle félicité.

Écoutez en effet, avec quelle clarté et quelle énergie, même avant la définition dogmatique, notre immortel Pontife s'expliquait à ce propos dans sa fameuse Encyclique *Quanta cura*, adressée à tous les Évêques de l'univers :

« Nous ne pouvons passer sous silence la témérité de ceux qui, ne supportant pas la saine doctrine, prétendent que, sans péché et sans détriment de la profession de foi catholique, on peut refuser l'obéissance et l'assentiment à ces jugements et décrets du Siège Apostolique dont l'objet se rattache au bien général de l'Église, à ses droits et à sa discipline, pourvu qu'ils ne touchent pas aux dogmes de la foi et des mœurs ; car il est manifeste aux yeux de tous combien cette doctrine est contraire au dogme catholique du plein pouvoir que le Pontife Romain a reçu de Notre Seigneur Jésus-Christ lui-même, de paître, de conduire et de gouverner l'Église universelle ».

De ces paroles du Maître suprême dérive naturellement ce raisonnement :

**Par sentence du Pontife Pie IX, on ne peut sans péché et sans atteinte à la profession de foi catholique refuser l'obéissance et l'assentiment à ces jugements et décrets du Siège Apostolique, qui ont rapport au bien général de l'Église, à ses droits et à sa discipline, même s'ils ne touchent pas aux dogmes de la foi et des mœurs : et ceux<sup>2</sup> qui affirment le contraire sont des téméraires, des rebelles à la saine doctrine ; ils soutiennent une doctrine contraire à un dogme catholique.**

**Or, on ne pourrait affirmer tout cela, si le Pape, en de semblables jugements et décrets, n'était pas infaillible ; parce qu'autrement nous serions obligés, sous peine de pécher et de porter atteinte à la profession de foi catholique, de croire comme vrai ce qui pourrait être faux. Donc, aussi dans des jugements de cette sorte, le Pape jouit du privilège de l'Infaillibilité.**

**Donc, cette Infaillibilité ne se limite pas aux dogmes, c'est-à-dire à ces points qui appartiennent immédiatement à la foi et à la morale, mais elle s'étend à tout ce qui a rapport au bien général, aux droits et à la discipline de l'Église qui lui a été confiée par le Rédempteur, et se rattache à la foi et à la morale chrétienne<sup>3</sup>.**

VII – Mais pour en venir davantage à la pratique, et pour connaître plus en détail dans les cas particuliers la matière de l'Infaillibilité Pontificale, raisonnons de la sorte sous la conduite d'un illustre théologien (Knox)

<sup>1</sup> C'est pourtant dans la pratique ce que fait la FSSPX. Parlez avec un fidèle de la FSSPX, il vous dira que la dernière fois que le Pape a usé de l'infailibilité, ce fut sous Pie XII, lors de la définition du dogme de l'Assomption. Certains prêtres de la FSSPX, par exemple l'abbé Cocault-Duverger, conscients certainement de la position absurde d'une Église "infaillible une fois par siècle" disent par exemple que Jean-Paul II a engagé son infailibilité lorsqu'il a réaffirmé le célibat du prêtre. Infaillibilité constatée après être passée au tamis infaillible de la FSSPX, bien entendu.

<sup>2</sup> C'est cependant ce qu'affirme la FSSPX avec son fameux devoir de désobéissance aux autorités légitimes.

<sup>3</sup> Lire aussi, avec attention, la brochure de l'abbé Vacant, qui expose et développe les mêmes vérités : [http://www.a-c-r-f.com/documents/VACANT-Magistere\\_ordinaire\\_universel.pdf](http://www.a-c-r-f.com/documents/VACANT-Magistere_ordinaire_universel.pdf)

*Il est indubitable que tout le dépôt de la révélation divine est confié à l'Église et à son Chef vénérable, le Pontife Romain, lequel a le droit de tirer de ce dépôt les vérités qu'il juge plus opportun de mettre davantage en lumière : c'est ainsi qu'il a fait récemment par la définition du dogme de l'Immaculée Conception.*

*Donc, les vérités de cette nature, savoir : celles qui sont manifestement comprises dans le dépôt de la révélation, sont **l'objet immédiat de l'Infaillibilité.***

*Mais ces vérités révélées trouvent toujours des adversaires, qui les combattent par leurs écrits. Or, n'est-ce pas le devoir du grand Pasteur de dire au troupeau : Ne t'approche pas de ces pâturages ; ils sont empoisonnés !*

*D'autre part, comment pourra-t-il le dire avec sécurité, s'il ne se trouve pas en mesure de donner un jugement certain et infaillible sur ces écrits, en ce qu'ils ont de corrélation avec le Dogme ?*

***Donc, il est réellement infaillible dans le jugement des faits dogmatiques, et des livres entachés d'hérésie.***

*C'est ainsi que, dans le Concile de Nicée, a été condamnée la Thalie d'Arius ; dans ceux d'Éphèse et de Chalcédoine, les écrits de Nestorius, et dans les Constitutions d'Alexandre VII et d'Innocent XI, les cinq fameuses propositions de Jansénius, fidèlement extraites de son Augustinus.*

***Pareils aux faits dogmatiques, sont les faits moraux,** comme lorsque le Pontife, dans la canonisation des Saints, déclare solennellement que telle âme a possédé dans cette vie des vertus à un degré héroïque, et que maintenant éternellement heureuse, elle en reçoit le prix dans les cieux ; et il ordonne (dans la Béatification il permet, mais dans la Canonisation il ordonne) qu'elle soit pour telle reconnue et vénérée de tous.*

***Or, est-il admissible que les fidèles puissent être obligés à vénérer comme sainte une âme qui peut-être est damnée, comme amie de Dieu, une âme qui peut-être lui est éternellement ennemie, et que, nous autres prêtres, nous soyons obligés à dire l'office et à célébrer la messe en l'honneur d'un réprouvé ?***

***Donc le Pontife ne peut pas tomber dans l'erreur lorsque, canonisant des Saints, il proclame qu'ils sont dans la gloire éternelle.***

*En outre, les Pontifes, pendant des siècles, ont donné leur approbation aux ordres religieux des Benoît, des François, des Dominique, des Ignace et autres, en déclarant, non pas que tous ces religieux étaient bons, mais que tous ces ordres sont bons, savoir : que le but, les règles, les Constitutions de ces ordres sont moralement bonnes, en harmonie avec les conseils évangéliques, et conduisent à la perfection chrétienne.*

***Or, peut-il se faire qu'ils aient trompé tous les fidèles en leur faisant croire bon et menant à la perfection un genre de vie qui, au contraire, serait vicieux et répréhensible ?***

***Donc, les Pontifes sont dans l'impossibilité de tomber dans l'erreur lorsqu'ils donnent leur approbation solennelle aux Ordres religieux.***

*D'un autre côté, les Pontifes ont réprouvé, condamné, excommunié des sociétés d'un autre genre, par exemple les sociétés des Illuminés, des Carbonari, des Francs-Maçons, les dénonçant au monde entier comme impies et immorales.*

***Or, comment le Docteur suprême de la foi et de la morale pourrait-il tromper les fidèles, et les épouvanter par de fausses alarmes, en criant à l'impiété et au vice, lorsque tout, au contraire, serait pieux, saint et digne d'éloges ?***

***Donc, l'Infaillibilité Pontificale s'étend encore à la condamnation solennelle des Sociétés secrètes.***



Pages 75-78 :

**Mais j'en entends parmi vous qui, impatients de prendre la parole, m'interrompent et me disent : « Mais vous avez trop élargi le domaine de l'Infaillibilité Pontificale : l'étendre à tant de matières est au moins exorbitant ».**

**Avez-vous donc sitôt oublié que l'Infaillibilité Pontificale est un bienfait ?**

Et, dès qu'il s'agit d'un bienfait, vous avez le courage de vous plaindre, et de dire que c'est trop ?

Mon Dieu ! **Nous sommes enveloppés par les ténèbres de l'ignorance et par des erreurs de toute sorte** : nous avons un besoin si grand de l'aide d'un guide, d'un docteur infaillible, que s'il n'existait pas, il faudrait le créer : et vous vous plaignez que le Seigneur vous l'ait donné ?

[...]

Car il ne faut jamais oublier ce grand principe : que, lorsqu'il s'agit d'un enseignement quelconque, émané du Souverain Pontife, toute la question se réduit à ceci : **cet enseignement a-t-il été émis par le Pape comme personne privée, ou comme Maître de toute l'Église ?**

S'il a été émis par lui comme personne privée, dans une conversation particulière, ou dans une lettre confidentielle, il est sujet à erreur comme tout jugement humain. **Mais, s'il a été émis par lui comme Docteur universel de l'Église, le Pape alors a parlé avec l'assistance spéciale du Saint-Esprit : donc il n'a pas dépassé les limites de son autorité ; donc les choses dont il a parlé ont toutes rapport avec la religion : et si quelqu'un ne voit pas cette connexion, qui cependant est si visible, qu'il en accuse son peu de perspicacité, mais non le Pape : autrement l'injure retomberait sur l'Esprit-Saint, qui ne l'aurait pas assisté autant qu'il le fallait.**

Pages 89-91 :

XIV – L'objet de l'Infaillibilité du Souverain Pontife étant ainsi expliqué, celui de notre soumission se trouve également éclairci : puisque, comme je l'ai indiqué au commencement, le droit dans le Pape d'enseigner avec une autorité infaillible et le devoir en nous d'obéir avec une docilité absolue, étant deux termes corrélatifs, l'étendue de l'un doit être celle de l'autre.

**Je voudrais cependant que notre obéissance envers l'Église et le Pontife ne fût pas mesurée, forcée, compassée, mais pleine, spontanée, volontaire, et, pour tout dire en un mot, une obéissance toute filiale.**

**Or, ce n'est pas là assurément l'obéissance de ceux qui, avant de s'incliner devant la parole de l'Église et du Pontife, lui marchandant leur obéissance, soumettent ses décisions à un examen minutieux, pour voir s'il ne leur manquerait pas quelque formalité pour être proprement définitives, ou si elles n'excéderaient pas les limites qui doivent les circonscrire<sup>1</sup> ; puis lorsqu'ils se résignent à les accepter, ils y mettent tant de conditions, tant de clauses, tant de réserves, qu'ils les énervent absolument, et anéantissent leur exécution.**

---

<sup>1</sup> C'est la description parfaite de l'attitude de la FSSPX, qui ne trompe personne, sauf elle-même et ses fidèles lorsqu'elle déclame du "Très Saint Père" à Benoît XVI.

*Vous semble-t-il que ce soit là l'obéissance d'un disciple docile ? N'est-ce pas plutôt le fait d'un maître qui revoit la dictée de son élève, qui, selon son bon plaisir, la modifie, la corrige, et, s'il le faut, en supprime une partie ?<sup>1</sup>*

**Cette obéissance est-elle l'affectueuse soumission d'un bon fils ?**

*N'est-elle pas plutôt celle d'un adversaire qui, avant de rendre une place à l'ennemi, discute rigoureusement avec lui les termes de la capitulation ? Oh ! malheur à ce catholique qui, toujours soupçonneux envers l'Église, craint qu'elle s'arroge trop d'autorité sur lui, qui l'observe avec un sentiment de méfiance, qui couve dans son cœur contre elle une secrète amertume, comme si, plutôt marâtre que mère, elle agissait envers lui avec une extrême rigueur.*

*Malheur à ce catholique-là !*

**Entre lui et le protestant il n'y a qu'un pas.**

Ces quelques pages du R.P. Gallerani sont un **excellent résumé de ce que croient les catholiques sédévacantistes**. Ils ne croient pas « *tout ce que le Pape dit* » comme le fait croire fallacieusement Mgr Fellay. Continuons brièvement avec un court extrait du troisième discours du R.P. Gallerani afin de tordre le coup au sophisme de la FSSPX sur les hérésies qu'auraient prononcées certains souverains pontifes.

Pages 112-114 :

*V – La seconde source d'objections contre l'Infaillibilité pontificale, c'est l'histoire ecclésiastique, qu'un grand nombre ont si étrangement travestie.*

*– Que venez-vous, disent-ils, nous parler d'Infaillibilité pontificale, lorsqu'il est certain que plusieurs Papes sont tombés dans l'erreur ? L'histoire est là, et contre l'histoire tous vos sophismes sont impuissants.*

*Il est vrai, Messieurs, l'histoire est là : mais le mal est qu'on ne la lit pas, ou qu'on la lit avec des yeux troublés par les préjugés. Entendons-nous donc une fois clairement.*

*Dans la personne du Souverain Pontife, on doit distinguer deux personnes : l'homme et le Pape.*

*L'homme peut tomber dans l'erreur, comme tout autre homme ; donc, toutes les actions que le Pape accomplit simplement comme homme sont tout à fait en dehors de notre sujet.*

*Le Pape, lui aussi, peut commettre quelque erreur dans l'exercice des innombrables actes de son administration ecclésiastique ; mais jamais, lorsqu'il enseigne, jamais lorsqu'il proclame ex cathedra une doctrine quelconque : Cum doctrinam aliquam de fide vel moribus ab universa Ecclesia tenendam definit... infallibilitate pollet. Il est infallible... lorsqu'il définit qu'une doctrine sur la foi ou les mœurs doit être reconnue par l'Église universelle.*

*Ces choses-là, nous les avons déjà éclaircies et démontrées.*

---

<sup>1</sup> Comme par exemple, la FSSPX le fait avec les actes du Concile Vatican II. Elle oublie toujours, le hasard faisant bien les choses, de rappeler les quelques lignes qui figurent au bas des actes du Concile Vatican II. Quelques lignes que voilà :

“Toutes et chacune des chose qui sont édictées dans cette déclaration ont plu aux Pères. Et Nous, **en vertu du pouvoir apostolique que Nous tenons du Christ**, en union avec les vénérables Pères, **Nous l'approuvons, arrêtons et décrétons dans le Saint Esprit, et Nous ordonnons que, pour la gloire de Dieu, ce qui a été ainsi établi conciliairement soit promulgué.**

Rome, à Saint Pierre, le ..... 1964/5.

Moi, Paul, évêque de l'Église Catholique.”

**Maintenant, accumulez à votre aise tant qu'il vous plaira les actes des Libère, des Zosime, des Vigile, des Honorius, des Innocent, des Adrien, et d'autant d'autres que vous le voudrez : vous ne prouverez jamais rien contre nous, tant que vous n'aurez pas établi jusqu'à l'évidence :**

1° que cette parole ou ce fait était une véritable erreur ;

2° que cette erreur appartenait aux choses de la religion ;

3° que, cette erreur a été enseignée ex cathedra, c'est-à-dire par le Pontife en tant que Maître universel. Si une seule de ces trois conditions manque, tout le sophisme est anéanti.

Or, parmi tant d'erreurs que les adversaires attribuent aux Pontifes Romains, il n'y en a pas une à laquelle ne manque l'une ou l'autre de ces trois conditions ; donc, ces faits sont cités hors de propos.

Ne vous attendez pas, Messieurs, que je veuille aujourd'hui troubler les cendres de ces vénérables Pontifes, fatiguées, je crois, d'avoir été si indiscretement agitées pendant trop longtemps. **Pour ceux qui en ont le désir, il ne manque ni de gros volumes, ni de petits opuscules auxquels ils peuvent recourir<sup>1</sup>.**

Voici maintenant un cours extrait du catéchisme du R.P. Cardella, extrait qui n'est qu'un résumé des discours du R.P. Gallerani.

Pages 157-159 :

### III - QUE DOIT-ON ENTENDRE PAR INFAILLIBILITÉ EN MATIÈRE DE FOI ET DE MŒURS ?

Je voudrais maintenant savoir d'une manière plus précise quelles sont les matières dans lesquelles le Pape est infaillible ?

*Je l'ai déjà dit : infaillible dans les matières qui concernent la foi et les mœurs ; de même qu'on a toujours dit que l'Église est infaillible dans l'enseignement de la foi et de la morale, ainsi en est-il du Pape.*

Fort bien ; mais avec ces mots de la foi et de la morale, dont la signification est si étendue, ne risque-t-on pas de trop élargir l'Infaillibilité du Pape et de l'Église et de la faire sortir de la sphère qui lui est propre ?

*Cette même assistance du Saint-Esprit qui produit l'Infaillibilité, fait aussi qu'elle ne peut jamais sortir de sa sphère, ce qui serait la plus grossière des erreurs. Quelle infaillibilité que celle qui se méprendrait au point de décider plus qu'elle ne doit ! Quel Docteur infaillible que celui qui ne saurait point discerner les sujets de sa compétence de ceux qui échappent, ou qui, le sachant, s'arrogerait une autorité infaillible qu'il n'a pas !*

*L'enseignement de l'Église s'est toujours maintenu dans les limites de la foi et de la morale : ici le fait ne saurait jamais être opposé au droit.*

<sup>1</sup> Ces petits opuscules, comme par exemple "La prétendue chute du Pape Libère" de l'abbé Darras, "Honorius a-t-il été monothéiste ?" de l'abbé Constant, ou "De l'infaillibilité papale et réponse aux dernières objections contre l'infaillibilité papale" de Dom Guéranger. Ces livres sont disponibles aux Éditions Saint Rémi. Ils sont évidemment absents du catalogue des Éditions Clovis ou des Éditions du Sel de la terre des dominicains d'Avrillé. La censure de ces auteurs n'est évidemment pas innocente.

Eh bien ! voyons comment, par le fait, l'Église et le Pape ont compris et exercé cette autorité divine dans leur enseignement.

*Ils ont embrassé dans leur enseignement tout ce qui se rapporte aux choses que nous devons croire ou pratiquer pour parvenir au salut éternel. Avant tout, les articles de foi expressément révélés ; puis les vérités plus ou moins liées à la foi et à la morale chrétienne et par suite au salut éternel. Ainsi donc, en fait comme en droit, il appartient à l'autorité doctrinale de l'Église ou du Pape (ce qui est tout un) de condamner non-seulement les hérésies déclarées, mais aussi les erreurs qui, de plus ou moins près, touchent à la foi et à la morale ; par conséquent de condamner des livres, des propositions, des opinions qui se donnent pour scientifiques, des maximes d'éducation, des principes politiques qui sont en opposition avec la foi ou la morale ; de réprouver certaines sectes ou sociétés comme illicites et immorales, et d'approuver au contraire comme pieux et bons les ordres religieux ; de juger de la vérité des vertus et de canoniser les saints ; d'admettre ou de rejeter certaines doctrines qui regardent le bien général, les droits ou la discipline de l'Église de Jésus-Christ. Tout cela se lie à la foi et à la morale, et tombe par conséquent sous l'Infaillibilité de l'Église ou du Pape.*

Dans ce dernier paragraphe se trouve résumée la doctrine catholique. Cette doctrine est fort embarrassante pour la FSSPX et Mgr Fellay qui sont obligés soit de la mettre sous le boisseau soit de la déformer pour continuer à affirmer la légitimité des « papes » conciliaires. Citons seulement pour exemple le refus de la FSSPX de vénérer comme « saints » certains hommes ou femmes canonisés par les « papes » conciliaires.<sup>1</sup>

----

La majeure de Mgr Fellay étant fautive, il s'ensuit donc logiquement que tout le reste de son raisonnement est faux. Non, Mgr Fellay, l'infailibilité de l'Église, ce n'est pas une ou deux fois par siècle. Cette fautive notion sur l'infailibilité conduit les fidèles de la FSSPX à croire que l'Église peut mentir et mener en enfer. Voici ce que l'on peut par exemple lire chez Max Barret, fidèle de la FSSPX, qui ne cesse de proclamer son attachement à la FSSPX (canal historique certes !) :

Tout au plus, constituent-ils [le *Motu proprio* et la levée des excommunications] la preuve, et c'est énorme et gravissime, que **l'Église a menti pendant quarante ans !** On peut ergoter à l'infini sur ces faits, ils resteront toujours l'expression de la vérité : **l'Église a menti !**<sup>2</sup>

<sup>1</sup> Nous renvoyons ici nos lecteurs à l'étude récente publiée par le site *catholique-sedevacantiste.com* et plus particulièrement à la deuxième partie qui démontre en deux pages tous les artifices fallacieux et vains développés par la FSSPX pour justifier l'injustifiable.

Première partie : *L'infailibilité de l'Église dans les canonisations des saints et la conséquence sur notre présente situation* <http://www.catholique-sedevacantiste.com/article-l-infailibilite-de-l-eglise-dans-les-canonisations-des-saints-et-la-consequence-sur-notre-presente-situation-68300308.html>

Deuxième partie : *Les "papes" de Vatican II refusent-ils d'engager leur supposée infailibilité lors des canonisations ?* <http://ddata.over-blog.com/0/46/19/78/Infailibilit-/Comparaisons-entre-deux-canonisations--une-conciliaire-et-u.pdf>

<sup>2</sup> *Le Courrier de Tychique*, numéro 368. Dimanche 20 mars 2011 :

[http://www.tychique.net/pdf/Courrier\\_N\\_368.pdf](http://www.tychique.net/pdf/Courrier_N_368.pdf) .

C'est évidemment faux. Comment l'Église qui est sainte (« *Jésus-Christ et l'Église, c'est tout un* » disait sainte Jeanne d'Arc) pourrait-elle nous mentir et ainsi nous mener en enfer ?

N'est-ce pas les quatre évêques de la FSSPX qui n'avaient pas craint d'écrire cette énormité :

**L'Église catholique n'agit plus en phare de la vérité** qui illumine les cœurs et dissipe l'erreur, **mais plonge l'humanité** dans la brume de l'indifférentisme religieux, et bientôt **dans les ténèbres de l'« apostasie silencieuse »**.<sup>1</sup>

Au contraire, Pie XII dans son encyclique « *Mysticis Corporis* » enseignait :

Assurément **notre pieuse Mère brille d'un éclat sans tache dans les sacrements** où elle engendre ses fils et les nourrit ; **dans la foi qu'elle garde toujours à l'abri de toute atteinte** ; dans **les lois très saintes** qu'elle impose à tous et **les conseils évangéliques** qu'à tous elle propose ; enfin, dans les grâces célestes et les charismes surnaturels par lesquels elle engendre avec une inlassable fécondité des troupes innombrables de martyrs, de confesseurs et de vierges.

Assurément, les mots « sans tache », « toujours » ou « très saintes » n'ont pas la même signification chez Pie XII et Mgr Fellay.

## **CONCLUSION**

Mgr Fellay et la FSSPX ont une fausse notion, héritée de Mgr Lefebvre, de l'infaillibilité de l'Église. Cette fausse notion les conduit à avoir des positions non-catholiques (comme sur la canonisation des saints ou sur l'Église catholique supposée pécheresse) opposées directement à la foi. Si les « papes » conciliaires et la fausse « église » conciliaire mènent certes les âmes « dans les ténèbres de l'apostasie », on peut en dire malheureusement de même de la FSSPX et de Mgr Fellay.

Il y aurait encore beaucoup à écrire sur cette partie de la conférence de Mgr Fellay. Néanmoins, nous estimons avoir fait le principal en dénonçant la fausse majeure que prête Mgr Fellay aux *sédévacantistes* et aux *Ecclesia Dei*.

Il reste maintenant aux fidèles de la FSSPX à se plonger dans les bons auteurs (Mgr de Ségur, Mgr Gaume, le R.P. Gallerani, ...) pour approfondir la véritable doctrine de l'Église sur l'infaillibilité.

---

<sup>1</sup> "DE L'ÉCUMÉNISME À L'APOSTASIE SILENCIEUSE - 25 ans de Pontificat", Menzingen 2004



# Annexe

## Conférence de Mgr Fellay à Kansas City en Octobre 2010. Dix première minutes de la 6<sup>ième</sup> partie.

So we go to another aspect of this conference - you're still there? \*audience laughing\*

How is it, how is it that such, such a work, by such a Founder turns into the most controversial thing of the present history of the Church? How can it be?! Isn't that amazing?

There is an interesting, interesting point. We are in the middle of, I don't say a contradiction, but, we are attacked by two sides. And two sides attack us as what we do is bad. One side is the modern church, up to the Ecclesia Dei people in great part, and I don't say not all of them but let's say, uh, certain number of them, yes. And the other hand by those who we call the sedevacantists. So, both sides they attack us as being *the* evil people, and we are just here in the middle, and well.

What is interesting is that, what is moving them, and the reason why they are so mad at us, starts with the same principle. Uh, you know when we try to understand something we make a reasoning and we are making in such a way that usually this reasoning goes from one sentence to a second one and then from these two we combine them and we get to the conclusion. The first sentence we call them in logic, the major sentence. The second we call it the minor, and then we get to the conclusion. Now the principle, the first sentence for both the sedevacantist or the Ecclesia Dei, is "All what the Pope says, is true". You can say Pope, or Church, but in this here we take the Pope. Everything which the Pope says, is true. If you want, 'good', instead of, 'true'.

And they both agree on that principle. But then, they too will make as a second sentence, the second, the minor, and then will look at reality and both of them will say something true about this reality. And with this they will come to absolutely opposite conclusions. All that the Pope says, is true.

Now, the sedevacantist says that all what *this* "Pope" says is not true. And they are right. When you see a "Pope" kissing the Koran, that cannot be true. Cannot be good. And they conclude, so, it is not the Pope who says it. And if all that the Pope says is true, and what he said there is not true, then he cannot be the Pope who says it, so they conclude, it's not the Pope. That's why you call them, sedevacantists, means that the seat of Rome is empty.

The modern people they say the second sentence, also they look at the reality, they say something true, which is, "All these things of Vatican II, they are said by the Pope". It is the Pope who chooses that so that's the Pope who spoke, who speaks. First remember, all that the Pope says, is true. But these things of Vatican II is the Pope who says it. Conclusion? Vatican II is true! So we have to follow, everything.

Isn't it amazing?! The same principle. The true observation, real observation - conclusion? Totally, but radically different! One side, no Pope. The other side, we have to follow.

Now if you look closely, when they say, that's our way of thinking, the reasoning, there is a link between the first and the second sentence. It is a word which you will find in both of them. What we said is, all that the Pope says, is true.

Now when we look at the sedevacantist, they look at this question of Truth. And the second sentence, they say, well, what he said there, is not true. So, the link is this question of Truth. And as in the second sentence you have a "not", you come to the conclusion, this is *not* the Pope. So they base their reasoning on the Faith, on the Truth. They are objective. They come to that conclusion, he is not the Pope.

The others, they don't look at the truth, but they look at who speaks. All what the Pope says, is true. It 's the Pope who speaks, so the link this time is not the truth, but the Pope, conclusion – what he said, is true. You are here on the subject. I may say, if we look only at things like that, it's clear that that those who may be closer to the reality, would be the sedevacantist – I say, would be. Because obviously if both, starting with the same sentence, being agreeing with the same first sentence, come to so radical different positions, something wrong, somewhere, and it can only be in the first sentence. How can we solve that?

In fact many, many of these errors come from a lack of distinction. We have to distinguish. The very first sentence is not always true. All that the Pope says, is true, *if* or *when*, all the conditions for the infallibility are there. If they are not there, then he can easily be, *not* infallible. And if he can be not infallible, he can say also wrong things. So we have to distinguish this first phrase, this first sentence. And then we have to distinguish in the conclusion. And then the problem is solved.

But if we take, and it's too many people take this phrase, either by ignorance or by easiness, all that the Pope says, is true, and they go into error. That's one of the big problems of nowadays. It is tricky, it is tricky.

So many people think that whatever the Pope says and does it's infallible and so on... No it is not true, that's not the teaching of the Church! In the very definition of the infallibility, if you look in the Vatican the First (Vatican I), is a text which talks about this Infallibility of the Pope. Just a few lines before it, you have another line which is very important, which says – The Holy Ghost, the Holy Spirit, has not been promised to the successor of St Peter, to St Peter and his successors, so that by a new illumination he may teach something new. The Holy Ghost has not been promised. There's no infallibility, for such a case, for something new. No. But, he has been promised to St Peter and his successors so that by this help of the Holy Ghost the Pope may conserve safely and transmit faithfully the deposit of the Faith. To do something new, nope, no promise of Infallibility. If the Pope wants to say something new, fine, he may. He may even say that the moon is blue if he wants, but you are not bound to believe him. You're not. Because it's outside of this condition which are promised, this help of God, which he has, is only for one purpose. And it is that this very treasure which God has entrusted to the Church may be given to the next generation of the faithful and nothing else. If someone in the Church wants to invent something new, fine, that is no longer, it's out of purpose. Is trying to, I don't know, to go out on the sea with a rocket...can try. That does not fit with what it has been done for.